

**République Française
Département 43****Extrait des délibérations
du Conseil Municipal
de la Commune de Saint-Ilpize**

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 9
Pouvoirs : 2

Date de convocation : 22/09/2026

N° 2026_ 09-28-06

Date d'affichage : 22/09/2026

Séance du 28 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le 28 septembre à 18h 00, le conseil municipal de Saint-Ilpize, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil, à la mairie, sous la présidence de Madame Isabelle Roussel, maire.

Étaient présents : Lucie Bissier, Jean-Louis Bouche, Jacques Chausse, Guy Chicoutel, Pascal Comte, Martine Defay, Estelle Klein, Alain Rolland, Isabelle Roussel
Absents : Jodie Losse, pouvoir à Lucie Bissier ; Marine Lemoine, pouvoir à Estelle Klein
Secrétaire de séance : Martine Defay

Objet : travaux d'enfouissement d'une ligne électrique à Chazieux

Madame le maire expose au conseil que, suite à la transformation à Chazieux d'une ancienne bergerie en maison d'habitation, le SGEB va entreprendre des travaux impasse du Bigot. Le SDE, par l'intermédiaire de la SEMEV, propose à la commune de profiter de la tranchée pour réaliser l'enfouissement de la ligne électrique qui traverse le village depuis le chemin de l'Escombelle. Le coût total de l'opération est estimé à 23.700 €, incluant l'enfouissement des câbles d'Orange et la remise à niveau de l'éclairage public, dont une partie prise en charge. Le coût résiduel pour la commune serait d'environ 10.000 €. Cela constituerait une réelle amélioration du cadre de vie du village. La SEMEV attend l'accord de la commune pour lancer une étude plus précise. Ces travaux devront être inscrits dans le budget d'investissement 2027.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, par 9+2 VOIX POUR, 0 VOIX CONTRE, 0 ABSTENTION, la réalisation des travaux d'enfouissement de la ligne électriques, des câbles Orange et la remise à niveau de l'éclairage public pour un coût résiduel de 10.000 € ; confie leur réalisation à la SEMEV et dit que les crédits correspondants seront inscrits au budget d'investissement 2027.

Pour extrait, copie conforme

Le maire : Isabelle Roussel

A Saint-Ilpize le 28 septembre 2026

